Version 1.0 Date de révision 03/21/2025 Date d'impression 04/27/2025

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP VELVET LOTION SOAP PEARLIZED

Numéro de la matière : 00000000000095810

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

| Numéros d'appel d'urgence                     |   |  |  |  |
|---|---|--|--|--|
| Pour toute information sur la fiche technique | : | Services de conformité - 877-428-9937                          |  |  |
| Pour toute urgence médicale                   | : | Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés |  |  |
| Pour toute urgence liée au<br>transport       | : | CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont enregistrés.     |  |  |

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### Aperçu des urgences

| Aspect  | liquide   |
|---------|-----------|
| Couleur | blanc     |
|         | opaque    |
| Odeur   | plaisante |

### **Classification SGH**

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement

Version 1.0 Date de révision 03/21/2025 Date d'impression 04/27/2025

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

#### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### **Composants dangereux**

| Nom Chimique   | NoCAS      | Concentration [%] |
|--|------------|-------------------|
| sulfate de sodium et de dodécyle   | 151-21-3   | >= 5 - < 10       |
| propanaminium-1, N-(amino-3 propyl)hydroxy-2<br>N,N-diméthyl sulfo-3, dérivés N-acyles de coco,<br>hydroxydes, sels internes | 68139-30-0 | >= 1 - < 5        |
| Acides gras en C8-18 et en C18-insaturés,<br>composés préparés avec le 2,2'-imino-1,1'-<br>diméthyldiéthanol                 | 68855-69-6 | >= 1 - < 5        |
| distéarate d'éthylène  | 627-83-8   | >= 1 - < 5        |

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Ce produit est formulé pour s'utiliser sur la peau mais doit toujours être lavé immédiatement avec beaucoup d'eau.

Cesser l'utilisation si une irritation ou une rougeur apparaît. Si les conditions persistent plus de 72 heures, consulter un

médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

Version 1.0 Date de révision 03/21/2025 Date d'impression 04/27/2025

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

: Poudre chimique sèche

Jet d'eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Oxydes de soufre

Fumée

Oxydes d'azote (NOx)

Méthodes spécifiques

d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Équipements de protection

particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se

produire.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Version 1.0 Date de révision 03/21/2025 Date d'impression 04/27/2025

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.

Éviter le contact avec les yeux.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

### Équipement de protection individuelle

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil Protection respiratoire

respiratoire approprié.

Protection des mains

Remarques : Aucune protection particulière n'est exigée.

Protection des yeux : Une protection des yeux n'est pas nécessaire pour nettoyer

avec ce produit.

Au travail, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité pour éviter d'exposer les yeux lors de la manipulation

des contenants ou du nettoyage d'un déversement.

: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection de la peau et du

Mesures d'hygiène

corps

: Aucune protection particulière n'est exigée.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

Version 1.0 Date de révision 03/21/2025 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : blanc

opaque

Odeur : plaisante

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 7-8

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : 104.44 °C

Point d'éclair

ne forme pas d'étincelles

Taux d'évaporation : 1

Limite d'explosivité,

supérieure

: Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable Pression de vapeur : non déterminé

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

### **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Version 1.0 Date de révision 03/21/2025 Date d'impression 04/27/2025

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Aucun(e).

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone Oxydes de soufre

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une : Les effets sont immédiats et retardés.

surexposition Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par

inhalation

: Estimation de la toxicité aiguë : > 40 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

**Composants:** 

sulfate de sodium et de dodécyle:

Toxicité aiguë par voie : DL50 oral Rat: 2,700 mg/kg

orale

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Version 1.0

Date de révision 03/21/2025

Date d'impression 04/27/2025

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:** 

Remarques: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques: Donnée non disponible

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

octanol/eau

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Version 1.0 Date de révision 03/21/2025 Date d'impression 04/27/2025

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

Version 1.0

Date de révision 03/21/2025

Date d'impression 04/27/2025

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

**TSCA** Dans l'inventaire TSCA

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger

d'exclamation

Mention d'avertissement Mentions de danger Conseils de prudence

Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention: Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire

persiste: consulter un médecin.

| Version:           | 1.0        |
|--------------------|------------|
| Date de révision:  | 03/21/2025 |
| Date d'impression: | 04/27/2025 |

Version 1.0

Date de révision 03/21/2025

Date d'impression 04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.